

**Quand Washington se sert du journalisme
d'investigation comme une arme
pour déstabiliser des Etats** Page 3

LA VOIE D'ALGÉRIE

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION - N° 126 JEUDI 5 DÉCEMBRE 2024 - ALGÉRIE 20 DA - ISSN : 2992-1651

**PLUS DE 35% DES TERRES
AGRICOLES IRRIGUÉES
D'ICI À 2028 (MINISTRE)**

Page 5



**L'AG de l'ONU appelle
l'entité sioniste à se
retirer du Golan syrien**

Page 13

Les Jeudis du Patrimoine

**VILLAGE D'AT-EL-KAÏD,
un savoir-faire
en perdition**

Pages 8 et 9

La révision du concept stratégique de la Force africaine en attente en débat à Alger

Se mettant constamment au service de l'Afrique et de ses intérêts, aussi bien sécuritaires qu'économiques, l'Algérie a abrité, mardi dernier, l'Atelier de révision du concept stratégique de la Force africaine en attente.

L'événement, organisé conjointement avec la Commission de l'Union africaine, au niveau du Cercle national de l'armée en 1^{re} Région militaire, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), marque ainsi l'engagement de l'Algérie à œuvrer pour la sécurité et la paix sur le continent africain. Surtout que la tenue de cet atelier intervient deux jours seulement après la 11e édition du séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique abrité par la ville d'Oran, une occasion pour les participants de mettre en avant la nécessité d'une voix unique pour défendre la position africaine commune sur la scène internationale et un front uni pour défendre les intérêts du continent.



Ceci sur le champ de la diplomatie, notamment à travers la présence de l'Algérie au sein du conseil de sécurité de l'ONU en sa qualité de membre non-permanent. Pour ce qui est de l'Atelier de révision du concept stratégique de la Force africaine en attente, c'est le général-major Belkacem Hassnat, chef du département emploi-préparation de l'état-major de l'Armée nationale populaire, représentant du général d'armée Saïd Chagnegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, qui a supervisé le déroulement des travaux, selon un communiqué du MDN. L'organisation de cet atelier en Algérie s'inscrit dans le cadre des directives émises par le président de la République, chef suprême des Forces armées,

ministre de la Défense nationale, à l'occasion du 6e sommet semestriel de coordination de l'Union africaine, tenue le 21 juillet 2024 au Ghana, portant notamment sur la révision du concept stratégique de la Force africaine en attente, a précisé la même source. L'atelier a été marqué par la participation d'Adeoye Bankole, commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'UA, des cadres de la Commission de l'Union africaine, des experts, les communautés économiques régionales et des mécanismes régionaux de la Force africaine en attente. Il y avait également la participation des centres de formation d'excellence et des instituts de formation dans le domaine du soutien de la paix, des partenaires de l'UA, ainsi que des

représentants du MDN et de l'état-major de l'ANP, outre des représentants du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Le général-major Belkacem Hassnat a souligné, dans son allocution, que cet événement constitue «une opportunité pour revoir le concept stratégique de la Force africaine en attente, dans la perspective de consolider la coopération et la coordination et d'asseoir la paix et la sécurité aux niveaux régional et continental». Cet atelier constitue un «point de départ fondamental vers la concrétisation de l'objectif commun auquel nous aspirons tous : renforcer la capacité à faire face aux défis sécuritaires et politiques, et assurer une réponse rapide et efficace face

aux crises, ce qui contribuera à renforcer la sécurité et la stabilité au niveau continental, et ce, à travers l'activation de la Force africaine en attente, qui constitue l'un des fondements dans la structure de la paix et de la sécurité africaines», a-t-il indiqué. Pour sa part, le commissaire aux affaires politiques, à la paix et la sécurité de l'Union africaine a exprimé sa «gratitude» envers le Président Tebboune, soulignant «l'importance de cet atelier qui vient consolider la paix et la sécurité en Afrique».

Les travaux de cet atelier ont été une occasion «d'échanger les visions sur les questions d'intérêt commun et d'examiner la situation actuelle et les évolutions ayant trait à la paix et la sécurité sur le continent africain, et de réviser le concept stratégique de la Force africaine en attente, en tant que dispositif commun pour les Etats membres de l'UA dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité, afin de relever les défis sécuritaires de l'heure en Afrique», a relevé le MDN. Et il n'est un secret pour personne que l'Afrique a besoin de cadres de concertation et de coordination pour défendre ses intérêts notamment en ce qui concerne la paix et la sécurité.

Mahmoud Aït-Brahma

AHMED ATTAË SALUE LES «LIENS SOLIDES» QU'ENTRETIENNENT L'ALGÉRIE ET LA NAMIBIE

La Namibie a inauguré, hier, son Ambassade à Alger, lors d'une cérémonie à laquelle a assisté le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, qui a salué les «liens solides» qu'entretiennent l'Algérie et la Namibie, plaidant pour «le renforcement de la coopération» entre les deux pays afin de «répondre aux aspirations légitimes» des deux peuples. «L'Algérie et la Namibie ont toujours entretenu des liens solides tant au niveau bilatéral que multilatéral», a affirmé Attaf dans son intervention en présence du ministre namibien des Relations internationales et de la Coopération, Peya Mushelenga. Le ministre des Affaires étrangères a rappelé, à ce titre, que les deux pays ont toujours soutenu ensemble les causes justes et légitimes de justice et de liberté, notamment au Sahara occidental et en Palestine, l'unité politique et l'intégration économique du continent africain et ont plaidé aussi «ensemble et avec force» en faveur d'un nouvel ordre mondial, basé sur les principes de

justice, d'équité et d'inclusion. «Nous sommes d'accord sur tout, car nous restons fermes sur les mêmes principes et idéaux qui ont façonné notre identité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur», a souligné Attaf. Il a estimé, dans ce contexte, que l'inauguration de l'ambassade de la Namibie à Alger est «une occasion propice pour célébrer les progrès remarquables réalisés» par les deux pays sur la voie de «la promotion de la gouvernance démocratique et de la prospérité économique», félicitant «chaleureusement» la Namibie pour «le succès retentissant des élections générales qui se sont tenues récemment». «Nous espérons continuer à collaborer avec nos frères et sœurs namibiens pour parvenir à des niveaux plus élevés de coordination politique et de coopération économique, et pour mettre en œuvre nos objectifs communs et nos priorités communes aux niveaux bilatéral et multilatéral. Que notre coopération se renforce de plus en plus pour répondre aux aspirations légitimes de nos peuples et de ceux de notre continent bien-aimé», a-t-il plaidé. Soutenant que les relations entre les

deux pays sont «profondément enracinées dans l'histoire glorieuse» des deux nations, Attaf a exprimé, à l'occasion, la fierté de l'Algérie d'avoir accueilli à Alger en 1963 l'un des premiers bureaux de la SWAPO (ancien mouvement indépendantiste namibien) à l'étranger et du fait que les relations diplomatiques entre les deux pays ont été établies le 21 mars 1990, soit le jour même de la proclamation officielle de l'indépendance de la Namibie. «Nous sommes également particulièrement fiers du soutien multiforme apporté par l'Algérie à la lutte de la Namibie pour l'indépendance», a-t-il ajouté. De son côté, le ministre namibien des Relations internationales et de la Coopération, Peya Mushelenga, a mis en avant le soutien apporté par l'Algérie à la Namibie dans sa lutte pour l'indépendance. «Nous nous souvenons encore du don d'armes au président de la SWAPO de l'époque», a-t-il déclaré lors de la cérémonie, affirmant que ces armes ont été utilisées lors de la toute première bataille de l'Armée populaire de libération de la Namibie (PLAN) en 1966. Il a rappelé, à ce propos, que le nu-

méro deux de la PLAN, feu Dimo Hamaambo, avait reçu sa formation militaire en Algérie, «suivant les traces des géants Nelson Mandela et Samora Machel». Le chef de la diplomatie namibienne a affirmé, en outre, que son pays est «reconnaissant» de la coopération «significative» dans de nombreux domaines, estimant, toutefois, «qu'il reste encore beaucoup à faire ensemble». Le ministre namibien a souligné, par ailleurs, la «convergence de vues» entre l'Algérie et la Namibie sur la scène internationale, rappelant que les deux pays sont «engagés en faveur de l'autodétermination et de l'indépendance des peuples soumis à la servitude coloniale», à savoir le Sahara occidental et la Palestine qui fait face à «un génocide». «L'Afrique et toute les nations progressistes du monde peuvent être fières de cette nation, car depuis l'indépendance, l'Algérie n'a cessé d'apporter son soutien et sa coopération non seulement à la Namibie, mais aussi à de nombreux autres pays de notre continent», a-t-il conclu.

R. N./APS

Quand Washington se sert du journalisme d'investigation comme une arme pour déstabiliser des États

L'enquête publiée par Mediapart remet au premier plan les financements opaques des consortiums de journalistes d'investigation à l'échelle mondiale. Elle met en lumière les réseaux financiers secrets qui soutiennent ces initiatives, soulèvent des questions cruciales sur la transparence, l'indépendance et les influences extérieures dans le journalisme d'investigation contemporain.

L'Organized Crime and Corruption Reporting Project (OCCRP), un réseau mondial de journalisme d'investigation, est financé à moitié par le gouvernement américain, ce qui soulève des questions sur son indépendance, a révélé une enquête réalisée par le journal en ligne français Mediapart, Drop Site News (États-Unis), Il Fatto Quotidiano (Italie) et Reporters United (Grèce), en collaboration avec la télévision publique allemande NDR qui a réalisé un documentaire qu'elle n'a pas diffusé sous la pression de l'OCCRP.

Fondé en 2008 à Sarajevo, l'OCCRP a mené des enquêtes majeures comme les Panama Papers, Pandora Papers, Suisse Secrets, Narco Files, Pegasus Project ou encore Cyprus Confidential, exposant la corruption mondiale. Avec un budget annuel de 20 millions d'euros et 200 employés, l'organisation collabore avec des médias prestigieux comme le New York Times, Le Monde, The Guardian et Der Spiegel, pour ne citer que ces quotidiens. Plus de la moitié des fonds reçus viennent du gouvernement américain qui a un droit de veto sur ce qui doit être publié, selon les auteurs de cette enquête.

L'enquête publiée lundi dernier par Mediapart révèle «des liens dissimulés avec le gouvernement américain». Ce dernier, via l'Agence des États-Unis pour le développement international (United States Agency for International Development-USAID) et le département d'État, finance l'OCCRP et exerce un droit de veto sur la nomination de ses dirigeants. Bien que l'OCCRP affirme que ce financement ne touche pas la ligne éditoriale, des critiques pointent une influence subtile des États-Unis, notamment dans les choix de pays à enquêter, comme la Russie ou le Venezuela. L'USAID a même décrit l'OCCRP comme un «projet réussi» pour la démocratie, tout en admettant la complexité de cette relation pour une organisation de journalisme. Ainsi, l'enquête a révélé que l'OCCRP «dissimule ces financements à ses partenaires et au public, provoquant des tensions internes et des pressions sur les journalistes ayant participé à l'investigation».

DREW SULLIVAN, L'INGÉNIEUR «DEVENU» JOURNALISTE

Drew Sullivan, ingénieur de formation, devient journaliste après sa carrière dans l'aéronautique et se reconvertit dans le



journalisme à la fin des années 1990. En 2003, il convainc USAID de financer un projet pour améliorer le journalisme en Bosnie post-guerre, menant à la création du Centre pour le journalisme d'investigation (CIN) en 2004. Cependant, le véritable tournant survient en 2007 lorsqu'il, avec le journaliste Paul Radu, fonde l'OCCRP pour mener des enquêtes transnationales sur la corruption. Ce projet reçoit un financement crucial de l'INL (Bureau des affaires de la sécurité et de la justice) du département d'État américain, avec l'aide de David Hodgkinson, un fonctionnaire militaire américain.

DES GOUVERNEMENTS, Y COMPRIS DE L'UE, ONT FINANCÉ L'OCCRP

«En 2008, l'OCCRP reçoit un premier financement de 1,7 million de dollars via USAID, géré par une société contrôlée par Sullivan. L'organisation bénéficie également de fonds d'autres gouvernements, notamment de l'Union européenne, mais c'est le gouvernement américain qui reste son principal donateur, avec plus de 47 millions de dollars depuis sa création. Aux États-Unis, les financements sont vus comme essentiels à la mission de l'OCCRP, bien que ce soutien soulève des questions sur l'indépendance de l'organisation», révèle encore l'enquête. Sullivan admet que «sans ces fonds, l'OCCRP n'aurait pas pu exister». Cependant, l'ONG dissimule l'ampleur de son financement américain, notamment en effaçant les mentions publiques de ce soutien sur son site, soulevant des préoccupations sur l'influence potentielle des États-Unis sur le journalisme d'investigation.

«Le financement de l'OCCRP par les États-Unis comporte des contreparties», indique l'enquête. Selon Michael Henning, fonctionnaire de l'USAID, l'accord de coopération conclu en 2023 avec l'OCCRP inclut un droit de veto sur les «personnels clés» et un contrôle sur le «plan de travail annuel». USAID peut intervenir si l'OCCRP souhaite changer de dirigeant, y compris son fondateur Drew Sullivan. Bien que Sullivan affirme que ce droit de veto n'a jamais été utilisé, il reconnaît l'importance de ce financement pour l'organisation, malgré les contraintes. «En outre, l'OCCRP est interdite d'enquê-

ter sur les États-Unis avec l'argent fourni par Washington, une restriction qui a influencé sa couverture, notamment en ce qui concerne des affaires de corruption impliquant des entreprises américaines», affirme l'enquête, précisant que «par exemple, des scandales touchant Microsoft et Bechtel dans les Balkans n'ont pas été traités», ajoutant que «Sullivan justifie cela par un conflit d'intérêts potentiels», en précisant que «ces enquêtes auraient pu être menées si d'autres financements étaient en jeu». Les financements américains, bien que considérables, sont soumis à des conditions du Foreign Assistance Act, qui exige que «l'aide extérieure serve les intérêts économiques et politiques des États-Unis». Pis, révèle-t-on, «l'OCCRP n'a pas informé ses partenaires, comme Le Monde ou le New York Times, de l'ampleur de son financement par Washington et des contraintes associées. Des anciens membres du conseil d'administration, tels que Scott Simon, ont indiqué ne pas avoir été pleinement informés des conditions attachées à ces financements, suggérant un manque de transparence dans la gestion des fonds».

LES MÉDIAS PARTENAIRES DE L'OCCRP PAS INFORMÉS ?

Les médias partenaires de l'OCCRP ne semblaient pas informés de l'étendue de ses liens avec le gouvernement américain. Lors de l'enquête, «plusieurs ont admis ne pas savoir que l'organisation recevait des fonds conséquents de Washington. Certains, comme le New York Times, ont confirmé ne pas avoir été informés officiellement, ce que Drew Sullivan, directeur de l'OCCRP, a reconnu en envoyant un email aux journalistes pour clarifier la situation». Des médias comme The Washington Post, The Guardian et Der Spiegel ont refusé de commenter. La plupart des membres de l'OCCRP savaient cependant que l'organisation était financée par les États-Unis, mais affirment ne pas avoir vu d'influence sur le travail journalistique, malgré des enquêtes critiques de la politique américaine. Cependant, des personnalités comme le journaliste Lowell Bergman ont exprimé des inquiétudes quant «à l'implication du gouvernement américain», et Stephen Engelberg, de Pro-Publica, a déclaré que de «telles conditions de financement seraient

inacceptables dans son organisation». L'OCCRP maintient que ces financements ne compromettent pas son indépendance éditoriale, mais a accepté des dons spécifiquement orientés, par exemple pour enquêter sur des sujets jugés prioritaires par Washington, comme la corruption en Eurasie ou la lutte contre le blanchiment d'argent. L'OCCRP a également coopéré avec le Global Anti-corruption Consortium (GACC), financé principalement par les États-Unis, pour utiliser ses enquêtes pour déclencher des actions judiciaires et des sanctions. L'enquête a démontré que cette relation soulève des questions déontologiques sur l'implication des États-Unis dans des enquêtes qui influencent la politique internationale, notamment contre des pays comme la Russie. Drew Sullivan défend ce modèle, mais il reste controversé, car il transforme le journalisme d'investigation en un outil de politique étrangère.

LE RAPPORT DU GACC ET L'ÉNIGMATIQUE CAMILLE EISS

Par ailleurs, l'OCCRP et Transparency International affirment travailler indépendamment des États-Unis et que Washington n'influence pas leurs actions. Cependant, plusieurs éléments soulèvent des questions sur cette indépendance. En 2021, un rapport d'évaluation du Global Anti-Corruption Consortium (GACC), demandé par le gouvernement américain mais non publié, a identifié 228 exemples d'impact, dont seulement 11 concernaient les Amériques. Transparency a fourni trois exemples d'actions contre les États-Unis, comme des plaidoyers pour réduire l'opacité fiscale, mais l'OCCRP n'a pas participé à ces enquêtes, qui ont principalement porté sur la Russie et l'Europe de l'Est. Et ce n'est pas fini ! En 2017, l'OCCRP a recruté Camille Eiss, ancienne conseillère anticorruption au département d'État, comme cheffe des partenariats mondiaux et des politiques. Cette embauche soulève des préoccupations sur un potentiel conflit d'intérêts, étant donné qu'Eiss a travaillé pour l'US State Department avant de rejoindre l'OCCRP, puis y est retournée en 2022.

Drew Sullivan a défendu cette décision, soulignant «les compétences de Mme Eiss dans la lutte contre la corruption», mais n'a pas abordé directement la question du conflit d'intérêts. «USAID et Transparency International ont répondu par écrit, mais le département d'État, l'Open Society Foundations et Camille Eiss n'ont pas répondu. Le conseil d'administration de l'OCCRP a évité les questions opérationnelles spécifiques. Drew Sullivan a réagi en accusant les journalistes de méthodes malveillantes et de conflits d'intérêts. Il a aussi attaqué personnellement deux journalistes, John Goetz et Stefan Candea, en les qualifiant d'agents russes et de vendettistes. L'OCCRP a menacé de poursuites judiciaires et préparé une contre-enquête. Mediapart a refusé de répondre à des accusations non prouvées, faute de preuves concrètes», conclut l'enquête.

Yanis Aït-Lamara

MINES DE ZINC ET DE PLOMB D'AMIZOUR (BÉJAÏA)

Mohamed Arkab rassure les propriétaires de terrains expropriés

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a tenu à rassurer les citoyens expropriés dans le cadre du projet d'exploitation de la mine de zinc et de plomb dans les communes de Tala Hamza et Amizour, où il s'est rendu mardi soir dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya de Béjaïa.



«**N**ous sommes totalement tranquilles et nous n'avons aucun souci à revoir le niveau des indemnisations», a déclaré le ministre lors de sa rencontre avec des représentants des propriétaires concernés, en précisant qu'«ils bénéficieront d'une indemnisation satisfaisante, juste et équitable». Toujours au sujet de ces indemnisations, le ministre de l'Energie et des Mines révèle les instructions que lui a données le président de la République lors du dernier Conseil des ministres. «Le président

de la République, Abdelmadjid Tebboune, m'a instruit de telle sorte à ce que le projet ne rentre en fonction qu'une fois les indemnisations aient satisfait le dernier des expropriés», a-t-il déclaré. Il a souligné que le projet, «au-delà de ses potentialités, est de nature à aider à mettre en place un pôle économique, dédié aux industries de transformation, utilisant à la base le zinc et le plomb», appelant la population locale à le soutenir, car «le gisement est porteur de grandes promesses». Le ministre de

l'Energie et des Mines avait également rappelé la date de l'entrée en exploitation de ce gisement prévue en 2026 qui interviendra en même temps que la réalisation d'une usine de traitement de zinc et de plomb. En matière de respect de l'environnement, l'exploitation de cette mine se fera à l'aide de moyens de très haute technologie n'ayant aucun impact sur l'environnement. Ce projet d'exploitation de la mine de zinc et de plomb a été retenu en 2020 et son exploitation est confiée à la Wetern Mediterranen

Zinc (WMZ) qui est une joint-venture algéro-australienne qui est détentrice du permis d'exploitation. Avec une réserve de 24 millions de tonne par an, l'exploitation de ce gisement s'étalera sur plus de vingt années, et ce, dans un contexte marqué par une demande toujours croissante de ces

deux minerais. Le gisement de Tala Hamza est l'un des 12 plus importants à travers le monde, a insisté la responsable de WMZ. Pour rappel, il aura fallu attendre 17 ans pour que ce projet soit enfin retenu. C'est en effet à la fin de l'année 2023 que le projet d'exploitation de cette mine est devenu une réalité après des années d'attente provoquée à la fois par les méandres administratifs et techniques. S'étendant sur une superficie de 23 ha, ce projet est structurel et prometteur pour l'économie du pays. Comme l'avait déclaré Mohamed Arkab lors de l'une de ses interventions, ce projet «est de nature à positionner l'Algérie sur le marché international», en indiquant qu'il «va renforcer les performances du secteur des mines et la création d'une valeur ajoutée en soutien aux efforts de diversification de l'économie du pays».

Boubekeur Amrani

Sonelgaz réaffirme son engagement à raccorder à l'électricité les exploitations agricoles et projets industriels

Le président-directeur général (PDG) du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a affirmé, mardi à Adrar, que ses services veillent à approvisionner les exploitations agricoles et les projets industriels de la région en électricité et en gaz, en sus des habitants des zones reculées. Lors d'une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya pour s'enquérir des projets d'électrification des grandes exploitations agricoles dans la wilaya, Adjal a réitéré l'engagement du groupe à accompagner ces exploitations en termes d'énergie, en vue d'améliorer leur performance économique. Supervisant l'opération de raccordement d'une exploitation agricole relevant du groupe public agro-industries Agrovit dans la commune de Tamentit (à l'Est de la wilaya), le PDG a précisé que les services de Sonelgaz avaient raccorder plus de 5.000 exploitations agricoles au réseau électrique, en attendant le raccordement de 2.500 autres, en vue d'atteindre près de 8.000 exploitations raccordées au niveau de la wilaya, affirmant la disponibilité de l'électricité en quantités suffisantes pour alimenter les opérateurs, en application des orientations de hautes autorités du pays. Adjal a reçu des explications détaillées sur les projets de raccordement électrique des grandes exploitations agricoles relevant des groupes Agrovit, Sonatrach et Cosider dans la wilaya d'Adrar, dont le taux d'avancement global a dépassé 80%. Lors de cette visite, le PDG de Sonelgaz a supervisé les travaux de raccordement de l'exploitation agricole Dunaysir, fruit d'un partenariat algéro-turc, où le rythme soutenu des travaux d'électrification a été salué, notamment par le partenaire turc qui n'a rencontré aucune difficulté pour l'entrée en service et en production de l'exploitation. Adjal s'est également enquis des travaux de raccordement à l'électricité du projet intégré algéro-qatari Baladna pour la production du lait en poudre dans la commune de Timokten, le plus grand projet agricole en Algérie (à l'est de la wilaya), où une centrale électrique à turbine à gaz mobile est en cours de réalisation. Cette opération, à laquelle ont contribué les différentes filiales de Sonelgaz, permettra de garantir un accompagnement énergétique efficace à ce projet stratégique. Dans ce cadre, le PDG de Sonelgaz a précisé que cette opération avait été au centre des travaux d'une réunion tenue, début octobre dernier, au siège du ministère de l'Energie et des Mines et des Energies renouvelables, lors de laquelle ont été rappelées les instructions des hautes autorités du pays sur la nécessité de raccorder ce projet prometteur et important au réseau d'électricité. Adjal a poursuivi, hier, sa visite d'inspection dans cette wilaya, pour procéder à la pose de la première pierre de projets énergétiques et à la mise en service d'autres projets relatifs aux opérations de raccordement au gaz et à l'électricité, outre l'inspection de structures de services relevant du groupe. Il clôturera sa visite dans la wilaya par une séance de travail avec les cadres du groupe dans la wilaya.

APS

Les travaux de réalisation de la station de dessalement de l'eau de mer de Tighremt sont à 85% d'avancement (Sonatrach)

Après trente mois de travaux, le projet de réalisation de la station de dessalement de l'eau de mer de Tighremt, dans la commune de Toudja, à 40 km à l'ouest de Béjaïa, a atteint un taux d'avancement de 85%. Confié à des entreprises nationales, toutes des filiales du groupe Sonatrach, ce projet devra permettre aux 52 communes que compte la wilaya ainsi qu'aux trois autres wilayas limitrophes Sétif, Bouira et Bordj Bou Arréridj de sécuriser leur alimentation en eau potable. Quelque 980 travailleurs engagés par la SPA Algerian Energy Compagny (AEC), la société de réalisation des projets industriels (SARPI) et l'entreprise de canalisation, toutes des filiales de Sonatrach, sont à pied d'œuvre en système de 3X8 et 7/7 pour que ce projet soit livré au début de l'année prochaine. Ces entreprises nationales ont pu relever le défi du relief accidenté en réalisant ce taux d'avancement que le ministre de l'Energie et des Mines juge «très satisfaisant» au regard des aléas géographiques. La capacité de production est estimée à quelque 300.000 m3 par jour destinée à l'alimentation de plus de trois millions d'habi-

tants entre la wilaya de Béjaïa et les wilayas limitrophes. Concernant l'alimentation des villages avoisinants, comme ceux situés sur la côte ouest qui n'ont jamais été raccordés au réseau d'AEP, l'Algérienne des eaux a prévu la réalisation de deux réservoirs dont la capacité du premier est de 5.0000 m3 et du second à 25.000 m3 en plus de la réalisation d'une station de pompage pouvant assurer l'alimentation des domaines agricoles et des zones industrielles. Ce projet sera, une fois réceptionné, générateur de quelque 600 postes d'emploi, en plus de 172 employés permanents qui bénéficieront d'une formation pour assurer l'exploitation et l'entretien de cette station. Pour rappel, l'Algérie a réceptionné en novembre passé une cargaison d'équipements destinés aux cinq stations de dessalement en cours de réalisation, comme celle de Tighremt. L'acheminement par voie maritime de ces équipements vers cette station à partir du port de Béjaïa a nécessité la mobilisation de plusieurs remorqueurs et d'une main-d'œuvre de haute technicité.

B. A.

Plus de 35% des terres agricoles irriguées d'ici à 2028 (Ministre)

Tout en s'inscrivant au registre des alternatives envisagées pour remédier aux contraintes dues aux bouleversements climatiques ayant entraîné une baisse sensible des précipitations, le développement de l'irrigation est en passe de connaître un rythme accéléré à court et moyen terme, au regard des nouvelles décisions qui viennent d'être prises au niveau du gouvernement.



les objectifs fixés dans le secteur agricole», a déclaré le premier responsable du secteur en marge de la visite de travail et d'inspection qu'il a effectuée dans la wilaya d'El-Meniaa, qui est l'un des modèles emblématiques de la nouvelle approche de développement des cultures stratégiques dans le sud du pays, avant de préciser qu'«un travail est en cours pour augmenter les capacités de production, à travers l'extension de ces surfaces ayant atteint 1,1 million d'hectares (250 000 hectares par an), en application de l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune». Ainsai, en atteignant ce niveau de 3 millions d'hectares, les

périmètres d'irrigation représenteront donc dès l'échéance fixée (2028) un peu plus de 35%, soit plus d'un tiers de la SAU (surface agricole utile) du pays, qui est estimée à 8,5 millions d'hectares. Ce plan triennal que vient de révéler Youcef Cherfa est donc la traduction sur le terrain des différentes mesures arrêtées ces deux dernières années, selon les orientations que le chef de l'Etat a tracées dans son programme pour le secteur agricole. En plus des nouveaux périmètres dont l'extension s'accélère dans les wilayas du Grand-Sud pour le développement des cultures stratégiques et industrielles, et qui sont exclusivement irrigués, plusieurs

autres mesures ont été prises aussi au profit des agriculteurs des wilayas du nord du pays et des Hauts-Plateaux, fortement impactés ces dernières années par une pluviométrie de moins en moins abondante.

13.500 AUTORISATIONS DE FORAGE DÉLIVRÉES EN 2023

Dans ces régions, pour faciliter aux exploitants l'accès à l'eau agricole et les accompagner dans leur transition du modèle d'agriculture pluviale à l'agriculture d'irrigation, et inciter d'autres exploitants à pratiquer l'irrigation d'appoint, notamment durant les phases charnières de développement de leurs cultures, plusieurs mesures ont été également prises ces dernières années. A cet égard, les pouvoirs publics ont fortement allégé les procédures administratives pour la délivrance d'autorisations de forage, dont les agriculteurs ont sensiblement besoin afin d'accéder aux ressources hydriques souterraines, en raison du déficit en eau de surfaces, notamment dans les wilayas des Hauts-Plateaux. A ce propos, faut-il rappeler, lors d'une réunion du Conseil des ministres, le chef de l'Etat a instruit l'Exécutif au mois de juillet dernier d'accélérer la délivrance de ces autorisations dans les régions confrontées au stress hydrique. L'application sur le terrain de ces nouvelles mesures d'allè-

gement des procédures s'est traduite par une forte augmentation du nombre d'autorisations qui ont été accordées aux exploitants agricoles. Pour la seule année 2023, selon le bilan établi par l'ANRH (Agence nationale des ressources hydrauliques), plus de 13.500 avis favorables pour le forage de puits, destinés à l'irrigation agricole dans leur majorité, ont été accordés à l'échelle nationale, en attendant la délivrance de décisions définitives, alors que, depuis la mise en œuvre de la nouvelle politique de développement des secteurs stratégiques, dont l'agriculture, le nombre total des autorisations de forage délivrées dépasse la barre des 60.000, selon la même agence. Cependant, tel qu'il ressort des précisions fournies à ce sujet par le directeur de cet organisme, Hocine Ben Moufouk, le nombre de rejet de dossiers de demande de forage a sensiblement baissé, n'ayant pas dépassé le nombre de 4.500 au titre de l'année précédente. En outre, des mesures d'aide ont été également prises afin de faciliter l'acquisition de matériels et équipements d'irrigation plus modernes, notamment ceux adaptés pour l'économie de l'eau, sous forme de subvention par l'Etat à hauteur de 60% du coût d'installation de ces systèmes, au même titre que la réalisation de puits.

M. Naïfi

TRAVAUX PUBLICS : ELABORATION D'UN RÉFÉRENTIEL POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES INFRASTRUCTURES

Chargé du renforcement et de la modernisation des infrastructures de base et autres moyens logistiques indispensables pour le fonctionnement des différents secteurs productifs de l'économie nationale, le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base vient de se doter d'un nouvel outil qui donnera plus d'efficacité à ses réalisations. Il s'agit, en effet, de la Commission technique chargée du suivi du dossier de l'enrichissement de l'organisation technique du secteur, dont le ministre de tutelle, Lakhdar Rekhroukh, a procédé à l'installation mardi dernier. Ainsi, pour avoir une meilleure visibilité dans le secteur, ladite commission, telle qu'elle a été présentée lors de la cérémonie de son installation, a pour objectif primordial la mise en place d'«un référentiel technique et organisationnel du secteur».

Le référentiel en question sera établi sous forme d'une feuille de route pour l'élaboration d'une politique de normalisation, l'identification des besoins sectoriels en termes de normes et les conditions de leur utilisation au niveau des entreprises et des établissements

économiques, des bureaux d'études et des laboratoires publics, ainsi que des organismes concernés, selon les explications qui ont été fournies. Cette feuille de route, dont l'élaboration s'appuiera sur la coordination et la concertation entre les membres de cette commission, aura, en effet, à répertorier des propositions et des orientations techniques répondant aux besoins du secteur des travaux publics et des infrastructures de base, notamment dans le domaine du développement des projets, de l'amélioration des ressources humaines et de la qualité du travail, en réponse aux attentes des citoyens, selon les explications fournies par le ministre de tutelle dans son intervention à l'occasion de l'installation de cette commission. Ainsi, le référentiel que cette commission est appelée à établir aura pour finalité l'amélioration des moyens de réalisation nationaux des entreprises, des laboratoires et des bureaux d'études, tout en mettant l'accent sur la formation pour mettre à la disposition de ce secteur stratégique pour l'économie nationale une main-d'œuvre qualifiée

en mesure de concevoir et de réaliser des projets de qualité, répondant aux standards internationaux. En tout cas, cette nouvelle approche que prône le département de Lakhdar Rekhroukh revêt une importance capitale, dans la mesure où elle intervient dans un contexte où le secteur des travaux publics et des infrastructures de base enregistre le lancement de plusieurs projets stratégiques.

UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE EN ÉLABORATION

C'est le cas des infrastructures de transport, dont l'un des organismes affiliés, à savoir l'Anesrif (Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires) vient de déployer ces dernières années un vaste programme d'extension et de modernisation du réseau national des chemins de fer, avec comme objectif de faire passer le patrimoine national de voies ferrées d'un peu plus de 4.700 km actuellement à plus 15.000 km à l'horizon 2030. Dans ce cadre, des liaisons que le secteur n'a jamais connues depuis l'indépendance sont en cours de réali-

sation, comme notamment les voies minières réalisées respectivement à l'est et au sud-ouest du pays, pour relier, d'un côté, les mines de phosphate de la wilaya de Tébessa au port d'Annaba, et, de l'autre côté, le gisement de fer de Gara Djebilet, dans la wilaya de Tindouf, au port d'Oran, en passant par la wilaya de Béchar. De nouveaux axes de longue distance sont également en cours de réalisation ou prévus pour les années à venir, comme la ligne de train à grande vitesse devant relier la capitale à la wilaya de Tamanrasset, dans l'extrême sud du pays. Le secteur des travaux publics connaît également le lancement d'importants projets d'extension du réseau autoroutier national, ainsi qu'une multitude de pénétrantes conques pour y relier des wilayas côtières et de l'intérieur du pays. Outre les infrastructures de transport, le secteur connaît aussi la réalisation plusieurs autres projets, visant notamment le désenclavement et la viabilisation des régions de l'intérieur afin d'y faciliter l'investissement, en valorisant le foncier industriel, entre autres.

Mohamed N.

Sifi Ghrieb exhorte les entreprises à développer une industrie innovante

Les rencontres entre Sifi Ghrieb et les responsables des complexes industriels publics ont permis de dresser un bilan des réalisations, tout en mettant en lumière les défis à surmonter. Parmi les difficultés évoquées, figurent la gestion de la production, l'accès aux marchés extérieurs et la nécessité de diversifier l'offre industrielle du pays.



Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a clôturé, mardi soir, une série de rencontres d'évaluation avec des complexes industriels et des entités placées sous sa tutelle. Ces entretiens ont permis de faire un point d'étape sur les avancées des projets en cours, les défis à surmonter et les perspectives de développement du secteur industriel algérien. Parallèlement, ces discussions s'inscrivent dans le cadre des orientations stratégiques du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la contribution du secteur industriel au Produit intérieur brut (PIB) national et à diversifier l'économie du pays. Parmi les principaux interlocuteurs de Ghrieb lors de ces rencontres, on retrouve des acteurs clés du secteur industriel national, à savoir le complexe Agrodiv, le Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica) et l'Entreprise nationale de fabrication de matériel et d'équipements ferroviaires Ferrovia, ainsi que sa filiale spécialisée dans la production et la maintenance des tramways, Cital. Selon un communiqué du ministère, «ces rencontres avaient pour objectif principal d'évaluer les performances des complexes industriels et d'identifier les défis à relever pour stimuler la croissance et la compétitivité des entreprises», précisant que «l'accent a été mis sur la nécessité d'une approche coordonnée entre les différents acteurs du secteur, qu'ils soient publics ou privés, afin de favoriser une industrialisation durable et équilibrée».

NOUVELLES ORIENTATIONS POUR LES GROUPES GICA, AGRODIV ET FERROVIAL

Le ministre a salué les progrès réalisés par le Gica, un acteur clé dans la couverture des besoins du pays en ciment. Depuis 2018, Gica a élargi ses horizons en se lançant dans l'exportation,

ce qui a permis d'améliorer la balance commerciale du pays. Parmi les projets structurants réalisés par le groupe, figurent la construction de cinq entrepôts de stockage des céréales et d'une machine Shiploader pour faciliter le chargement des navires. De plus, Gica a contribué à la récupération des biens saisis dans le cadre de la lutte contre la corruption, en inaugurant de nouvelles usines de ciment à Adrar et Djelfa. Malgré ces avancées, des difficultés subsistent, notamment en matière d'exportation de ciment et de clinker. Le ministre a souligné que son ministère «accompagnerait le groupe pour lever ces obstacles», notamment «en simplifiant les procédures d'exportation» et en «collaborant avec les autorités compétentes pour optimiser les chaînes logistiques et les infrastructures portuaires». Lors de sa rencontre avec les responsables d'Agrodiv, Ghrieb a souligné «l'importance stratégique de ce groupe dans l'industrie alimentaire», secteur vital pour l'économie algérienne. Agrodiv est un acteur majeur, produisant chaque année 8,5 millions de quintaux de semoule, 12,5 millions de quintaux de farine, ainsi que des quantités considérables de pâtes alimentaires, couscous, huiles de table et d'olive, jus de fruits et conserves.

Le groupe s'est distingué par son rôle de distribution dans toutes les régions du pays, y compris les zones éloignées et du Sud, contribuant ainsi à garantir la sécurité alimentaire nationale. Toutefois, le ministre a encouragé Agrodiv à «renforcer ses partenariats avec les centres de recherche pour diversifier ses produits, en particulier dans le secteur des pâtes alimentaires» et «à explorer de nouvelles niches de marché». La modernisation de l'industrie alimentaire et la recherche de solutions innovantes ont été identifiées comme des priorités afin de soutenir la compétitivité du groupe à l'échelle nationale et internationale.

La dernière rencontre a porté sur l'entreprise Ferrovia et sa filiale Cital. L'un des enjeux majeurs abordés

lors de cette réunion a été «le développement de l'ingénierie inverse, un domaine dans lequel Cital a fait des progrès significatifs». Cette technologie, qui consiste à analyser un produit fini pour en comprendre le fonctionnement et en reproduire la conception, permet à Cital de devenir un acteur de premier plan dans le secteur ferroviaire algérien. L'introduction de l'industrie 4.0 a également été un sujet central des discussions. Cital se positionne comme un pionnier dans l'intégration des systèmes informatiques et de gestion dynamique qui améliorent l'efficacité des processus internes et optimisent la communication avec les fournisseurs et clients. Le ministre a encouragé Cital «à poursuivre ses efforts dans l'innovation technologique et la recherche, afin de répondre aux exigences croissantes du marché national et international, notamment dans le secteur des transports urbains et ferroviaires».

RÉFORMER, MODERNISER ET RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ

Pour rappel, Sifi Ghrieb a lancé samedi dernier une série de rencontres décisives avec les responsables des groupes industriels publics. L'objectif était d'évaluer l'efficacité de leurs performances et d'identifier les dysfonctionnements qui freinent leur croissance. Ces discussions, tenues au siège du ministère à Alger, s'inscrivent dans un cadre plus large de réformes visant à moderniser le secteur industriel national et à renforcer la compétitivité des entreprises publiques. Parmi les groupes concernés par cette initiative, figurent des acteurs majeurs tels que le Groupe des industries locales (Divindus), le Groupe des industries électroniques, électroménagères et électriques (Elec El Djazair), la Société nationale de sidérurgie (SNS), ainsi que le Groupe Algerian Chemical Specialties (ACS), sans oublier leurs filiales respectives. Ces structures ont pour mission de soutenir l'industrie

nationale mais font face à des défis multiples, notamment en matière de performance financière, de gestion de la production et d'accès aux marchés extérieurs. Le ministre a souligné que «des réformes profondes étaient nécessaires pour redynamiser ces entreprises et leur permettre de jouer un rôle clé dans l'industrialisation du pays». Parallèlement à ces rencontres, Ghrieb a également lancé une initiative visant à relancer et renforcer le rôle des centres de formation relevant du secteur industriel. L'objectif est de développer les compétences et maîtriser les différents métiers industriels, en réponse aux besoins croissants d'un secteur en pleine mutation.

VERS L'ÉLABORATION DE CINQ RÉFÉRENTIELS POUR SOUTENIR LES GROUPES INDUSTRIELS

Lors d'une réunion tenue le lundi précédent, le ministre a donné des directives pour «réformer et dynamiser les centres de formation spécialisés», tels que l'Institut algérien de normalisation (IANOR), l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), ou encore le Centre technique des industries agroalimentaires (CTIAA). Ces centres ont un rôle crucial à jouer dans l'accompagnement des industriels, en leur fournissant les compétences nécessaires pour faire face aux défis de la transition industrielle et de la modernisation technologique. Le ministre a également annoncé «le lancement de l'élaboration de cinq référentiels, sous forme de guides, destinés à soutenir la prise de décision au sein des groupes industriels publics».

Ces guides porteront sur des sujets clés comme les intrants et extrants industriels, les compétences nationales dans les métiers de l'industrie, les déchets industriels et les zones technologiques industrielles. Ces référentiels seront également un outil de référence pour les investisseurs, les start-up et les centres de recherche.

Yanis Aït-Lamara

Laâziz Faïd veut booster davantage la numérisation du secteur des Finances

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance du secteur des finances, le ministère de tutelle a tenu, mardi dernier, une réunion de coordination qui regroupé les PDG des banques publiques et les différents responsables des institutions financières, des compagnies d'assurances et autres organismes et associations dont l'ABEF, relevant du département des Finances.

Présidée par le ministre des finances, Laâziz Faïd, cette rencontre a pour objectif, l'évaluation de l'exécution des mesures prises par les plus hautes autorités du pays, notamment la numérisation des services bancaires. De manière plus précise, il est question de s'enquérir du degré de développement de prestations digitales telles que le paiement électronique. C'est de faire le point, en réalité, sur la mise en application de la feuille de route élaborée pour développer les moyens de paiement électronique et la modernisation des services bancaires. A propos de ce volet, les statistiques demeurent plutôt positives si l'on se fie au dernier bilan établi par le Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE monétique). GIE monétique a indiqué récemment que le montant des paiements électroniques (par TPE, via internet ou par téléphone mobile) s'est élevé à près de 60 milliards de DA entre

janvier et juin 2024, contre 38 milliards de DA durant la même période de l'année 2023, soit une croissance de plus de 57%. Ce qui confirme la tendance des consommateurs à réduire l'utilisation de l'argent cash. Dans le détail, le montant des paiements effectués via internet a augmenté de près de 64% sur un an pour atteindre plus de 20 milliards de DA. Sur les 6,62 millions de transactions globales effectuées dans ce segment du e-paiement via internet, 4,71 millions d'opérations ont été réalisées par le secteur des télécommunications (paiement des factures et rechargement de crédits auprès des opérateurs de téléphones et fournisseurs d'accès à Internet). Ainsi, les télécoms dominent toujours ce segment. Cela dit, l'ensemble des autres secteurs ont réalisé, néanmoins, des taux de croissance appréciables, notamment les services administratifs (+70%), le transport (+20%), tandis que la vente de biens a enregis-



tré une croissance modeste de 9%. Selon les données de GIE monétique, globalement, le nombre des transactions en ligne a avoisiné, depuis le lancement de ce mode de paiement en 2016, les 44 millions. Concernant le segment du e-paiement par TPE (Terminal de paiement électronique), la valeur totale des transactions a augmenté de 44% pour atteindre un montant de plus de 20 milliards de DA.

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE ET INCLUSION FINANCIÈRE

Quant au paiement par téléphone mobile (en utilisant le QR code), le nombre de transactions réalisées a crû de 60% sur un an à 26,7 millions d'opérations pour un montant de 19,6 milliards de DA. Le paiement

mobile, faut-il le souligner, est officiellement opérationnel en Algérie depuis 2022. Dans une première phase, le service a été ouvert en intra-bancaire notamment au sein de la Banque nationale d'Algérie (BNA) et Al Salam Bank Algeria, ainsi qu'Algérie poste. Il s'agit d'un nouveau mode de paiement sans carte, basé sur la technologie de lecture du QR code (Quick Response Code), attribué au commerçant. Il permet au client de payer ses achats, factures et autres en instantané. Par ailleurs, le bilan de GIE Monétique fait état d'une hausse du nombre total d'opérations de retrait sur les distributeurs automatiques de billets (ATM), passant de 85,7 millions de transactions, au cours du premier semestre 2023, à 96,5 millions d'opérations durant la même période de l'année 2024, pour une valeur de plus de 1.804 milliards de DA. Par ailleurs, tout en soulignant l'importance de l'année 2025 en termes de mise en pratique de tous les moyens de paiement électronique et son impact sur le plan économique, le ministre des Finances a également mis l'accent sur la nécessité d'élargir davantage l'inclusion financière à travers une meilleure et efficiente bancarisation et de faciliter l'accès aux divers crédits et autres financements à des millions de gens résidant dans des régions dépourvues d'agences bancaires.

Ce qui permettra de récupérer l'épargne des ménages ou l'argent qu'ils ont théorisé ou exploité dans le circuit informel. Et un tel objectif peut être concrétisé via la finance islamique qui a suscité un engouement fort au sein de la société et parmi les habitants. Il est clair que le nombre d'agences bancaires a atteint 1.794 depuis le début de l'année en cours, avec 858 agences de finance islamique, contribuant ainsi, selon le ministre, à «mobiliser l'épargne et faciliter les opérations bancaires en mettant à disposition des agences de proximité et des services innovants répondant aux attentes des clients», mais des efforts supplémentaires doivent être consentis dans ce sens.

B. K.

LANCEMENT D'UNE ÉTUDE PROSPECTIVE SUR L'ÉCONOMIE NATIONALE À L'HORIZON 2062 (CNESE)

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) a entamé l'élaboration d'une étude prospective à l'horizon 2062, visant à identifier les grands défis auxquels fait face l'économie nationale, ainsi que les mécanismes de croissance socio-économique, a indiqué, mardi, la présidente du CNESE, Rabéa Kharfi. Lors d'une séance devant la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'APN, présidée par Mohamed Henouni, président de ladite Commission, Mme Kharfi a précisé que cette étude a pour objectif de «jeter les bases d'un Etat fort, capable de relever les mutations futures à l'horizon 2062, soit un siècle après l'indépendance de l'Algérie». Lors de sa présentation, Mme Kharfi a souligné le rôle

du CNESE dans la mise en œuvre de la politique de développement économique national et la coordination entre différentes institutions pour accompagner les évolutions économiques mondiales. Le CNESE œuvre à assurer un cadre de concertation nationale autour des politiques de développement, à renforcer le dialogue permanent entre les partenaires économiques et sociaux et à évaluer les questions nationales à caractère économique, social et environnemental tout en proposant des recommandations au gouvernement, a-t-elle ajouté. Le CNESE se veut également «une institution consultative privilégiée dans le processus décisionnel, reconnue pour sa capacité à produire des rapports et des études stratégiques d'une grande qualité et précision». Ces rapports, commandés direc-

tement par les pouvoirs publics ou réalisés à l'initiative du Conseil, sont transmis aux autorités publiques. Dans ce cadre, le CNESE a réalisé, au cours de cette année, plusieurs études stratégiques portant sur des thèmes tels que la réforme des systèmes fiscal et bancaire, l'amélioration des services publics, la gouvernance et l'efficacité des entreprises publiques, ainsi qu'une étude sur les cours particuliers. En sus de son rapport annuel prospectif, le CNESE a élaboré nombre de rapports périodiques sur plusieurs sujets, avec pour objectif de généraliser l'accès aux données et indicateurs fournis, selon Mme Kharfi. Intervenant à cette occasion, Henouni a salué le rôle consultatif du CNESE dans la formulation de propositions et de recommandations relatives à l'économie nationale.

Il a souligné que ces contributions «favorisent l'ancrage de la pratique démocratique prônée par le président de la République, basée sur l'association des acteurs économiques et sociaux ainsi que de la société civile». Le président de la commission a félicité Mme Kharfi pour ses efforts notamment ceux liés à la relance des activités de l'Union des Conseils économiques et sociaux arabes et à l'établissement de son siège à Alger. Lors des débats, les députés ont abordé plusieurs questions, dont la diversification de l'économie nationale, la lutte contre le marché parallèle, la vision du CNESE sur la subvention sociale, la lutte contre la drogue, la gestion des déchets, l'accompagnement des avancées technologiques et les perspectives du décollage économique.

APS

RUBRIQUE ANIMÉE PAR :
MOHAMED AREZKI HIMEUR

VILLAGE D'AT – EL-KAÏD, un savoir-faire en perdition

Il est l'un des rares villages où on peut observer encore l'architecture traditionnelle des maisons kabyles construites à l'aide de la pierre, de la terre et du bois. Il est édifié sur une éminence rocheuse, au pied du massif montagneux du Djurdjura. Il offre une splendide vue sur la riche plaine des Ouadhias, voir même au-delà, vers Boghni, Draa El-Mizan et les vallons alentours ainsi que les villages et hameaux des collines voisins.

Le village est touché de plein fouet par l'exode rural. Il n'abrite actuellement qu'une dizaine de familles, sur les quelques 1 500 habitants qui y vivaient au lendemain de l'accession de l'Algérie à l'indépendance. Lors d'un recensement effectué en 1948, At El-Kaïd comptait 901 habitants. Le village, situé à quelques 600 mètres d'altitude, est classé patrimoine national depuis 2006. Un plan permanent de sa sauvegarde et de sa mise en valeur a été adopté la même année. Mais son application sur le terrain tarde à se réaliser en raison de la lenteur des procédures administratives, dit-on. Une fois restauré, At El-Kaïd, combiné à d'autres sites de la région, constituera certainement une attraction historique, touristique et culturelle de la région. Ce qui pourrait inciter des habitants à revenir au bercaïl.

Il figure pourtant parmi les sites les plus en vue de la wilaya de Tizi Ouzou. Il fait partie, de par son architecture, des lieux et monuments à visiter. Mais, cette perspective ne se produira qu'une fois réhabilité et inscrit sur les feuilles de routes, les circuits et les itinéraires élaborés par des opérateurs touristiques.

La première tâche sur laquelle doivent plancher les responsables chargés du tourisme et des loisirs consistera à « vendre » l'image du site, à le faire connaître, à le présenter dans la foulée, encore timide, de la relance nationale de l'activité touristique dans toutes ses variantes et diversités.

Adossé sur le contrefort nord du massif montagneux du Djurdjura, At El-Kaïd est classé patrimoine national depuis dix-huit ans. Mais, ce prestigieux statut ne lui a rien procuré de nouveau, hormis un rafistolage de quelques



bâtisses effectué en 2012. Le coût de l'opération ne dépassait pas trois millions de dinars, selon le montant cité à l'époque.

COMPROMIS ENTRE L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT

Ce merveilleux site se trouve près de Agouni Guehrane, chef-lieu de la commune du même nom, à environ sept kilomètres au sud de la ville des Ouadhias et à 35 km au sud de Tizi Ouzou. Sa date de création demeure inconnue. Il aurait été fondé au 16^e Siècle, selon la légende. Vraisemblablement au début de l'arrivée des troupes ottomanes dans la région où elles édifièrent les deux bordjs, forteresses, de Boghni et de Dra El-Mizan. Il est construit sur un monticule accessible par une seule rue étroite et abrupte, obstruée par endroit par des blocs de pierre des maisons effondrées sous le poids des ans, des intempéries et de l'indifférence des propriétaires.

C'est un village qui mérite une virée. Parce qu'il permet de voir, de constater et, surtout, d'apprécier le savoir et savoir-faire des habitants en matière d'architecture vernaculaire. Deux chercheurs, Ouahiba Aliane (Université de Biskra) et le défunt Mohamed Brahim Salhi (Université de Tizi Ouzou) ont publié, en 2005, une riche étude sur, justement, le « Savoir-faire vernaculaires du village traditionnel kabyle » : Aït El-Kaïd.

« Ils ont relevé que ce village, objet de leur travail, « est un véritable compromis entre l'ingéniosité des hommes et l'environnement. Ses maisons sont bâties avec des matériaux naturels et locaux. Elles

au développement durable. » Pour ces deux chercheurs, « l'architecture traditionnelle kabyle représente un patrimoine d'une inestimable valeur à préserver aujourd'hui pour les générations de demain. »



ont su répondre aux exigences de l'homme qui les habite, à son mode de vie, à son mode socio-économique et socioculturel, tout en s'intégrant à leurs paysages, caractérisés par un climat rude de montagne. » Pour eux, « l'étude des savoir-faire vernaculaires du village Aït El Kaïd, les matériaux et les techniques de construction, témoigne que l'homme a bâti sa maison tout en respectant l'environnement, il a ainsi contribué

porter atteinte à l'environnement », selon Ouahiba Aliane et Mohamed Brahim Salhi.

LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

« Même les décorations murales sont exécutées avec des roches naturelles de différentes couleurs », ont-ils souligné. « L'inventaire des modes constructifs du village montre que l'homme à Aït El Kaïd a bâti sa maison tout en respectant l'environnement, ce qui contribue au développement durable », ont-ils souligné en guise de conclusion.

L'étude réalisée par Ouahiba Aliane et feu Mohamed Brahim Salhi cite dans le détail les différentes parties composant la maison d'At El-Kaïd et, au-delà, d'un grand nombre de maisons traditionnelles kabyles. Elle décrit l'ensemble des éléments constitutifs de sa construction.

Ces deux chercheurs ont publié d'autres études dont une, fort bien documentée également, datant de 2028, porte sur l'« Attractivité des centres urbains de montagne en Kabylie : résultats des enquêtes sur la mobilité : cas de Bouzeguène. »

At El-Kaïd, comme beaucoup d'autres villages de montagnes, a été, lui aussi, touché de plein fouet par ce phénomène de mobilité. Il est vidé de ses habitants. Il n'en reste entre ses murs qu'une poignée de familles. Les autres, pour différentes raisons, ont rejoint les villes ou construit dans les plaines de la région.

Une stèle en marbre a été édifée en contrebas du village à la mémoire des quarante-trois martyrs du village. Ils ont été tués durant la guerre de libération nationale (1954/1962). Quatorze d'entre eux ont trouvé la mort le même jour dans la grotte de Tamda Ousarghi.

« Une vaste grotte où l'on accède par des difficiles sentiers de chèvre, s'orne de mille stalactites, excavations et gibbosités de formes variées, colonnades, pendentifs, voûtes, amas grumeleux et, surtout de larges vasques superposées, aux contours arrondis et gracieux », peut-on lire dans Au cœur du pays kabyle. Cette cavité peut être classée comme site historique et patrimoine naturel, puis inscrite sur la liste des sites et monuments à visiter, en été.

M. A. H.

Source :
O1) – Au cœur du pays kabyle, Martial Rémon, éditions Bacoimier, Alger, 1933, réédité par Necib Editions, Alger, 2018

LE TRÉSOR DE LA CASBAH : une des causes de l'invasion française

Dès la chute d'Alger le 5 juillet 1830 à 10 heures, les officiers supérieurs des troupes d'invasion coloniale s'étaient ruées comme des nuées de sauterelles sur la Citadelle, la Casbah d'Alger, pour s'accaparer l'immense trésor du dey Hussein.

Le coup d'éventail du Dey contre le consul français Pierre Deval, en avril 1827, n'était qu'un prétexte, fallacieux, utilisé par le régime français de Charles X pour envahir l'Algérie. L'invasion n'était pas non plus motivée par la piraterie qui avait déjà nettement diminué, ou par la libération des quelques dizaines de captifs européens détenus encore dans les bagnes ottomans de la cité des Beni-Mezghenna.

L'un des principaux motifs de cette invasion était de prendre possession de ce fabuleux trésor, comme en témoignent des documents

et écrits de l'époque, rédigés par des auteurs français et des officiers du corps expéditionnaires eux-mêmes.

Ce qui donne plus de crédits à la thèse qui faisait du riche trésor d'Alger l'un des mobiles essentiels de l'invasion. Ce trésor était estimé à 350 millions par certains chercheurs. D'autres avançaient le montant de plus de 500 millions de francs de l'époque, alors que d'autres défendaient la thèse du régime français de l'époque estimant ce trésor entre 48 et 60 millions de francs. Mais seule une infime partie (48 millions) de l'immense fortune découverte atterrira dans les caisses du Trésor français à Paris.

LA PART DU... ROI

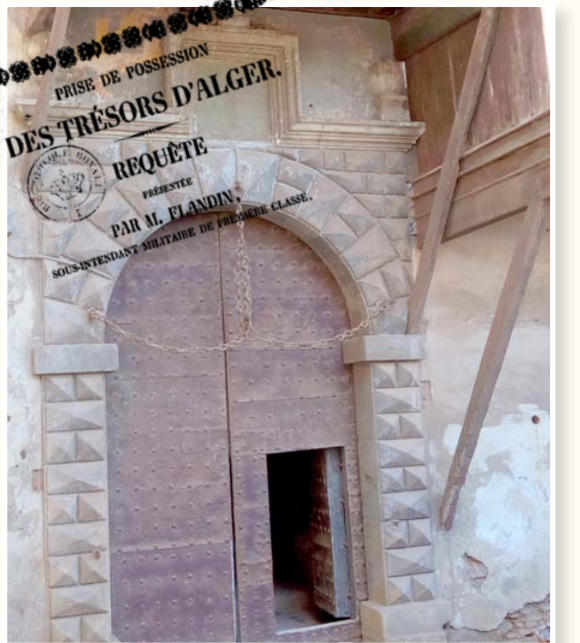
Le reste du magot était réparti entre le roi Louis-Philippe – qui s'était accaparé une grosse part – et des hauts officiers du corps expéditionnaire, des banquiers, des industriels etc. « Le développement de la sidérurgie française doit ainsi beaucoup à l'or d'Alger... » écrira un chercheur français dans un ouvrage paru en 2004. « La somme de 48 millions fut la seule portée sur le budget de l'année 1830. Elle représentait grosso-modo le montant des frais de l'invasion », selon des auteurs et des officiers du corps expéditionnaire.

Une commission d'enquête, mise sur pied trois années après le débarquement de Sidi Fredj, constata qu'une grande partie du trésor s'était évaporée. « Les caves étaient vides. Mais on voyait encore la trace des caisses le long des murs et sur le sol. On calcula leur cubage. D'après la valeur moyenne des monnaies contenues dans chaque caisse, on conclut que le trésor devait s'élever à 150 millions. »

Comme les recherches de la Commission allaient fatalement aboutir à la découverte du pillage, elle reçut l'ordre formel de suspendre ses opérations. Son rapporteur, un intendant militaire, qui dénonçait cette mesure de suspension auprès du roi et du ministre de la Défense fut poursuivi devant la justice et condamné, alors que « tout le monde sait que la conquête de ces trésors d'Alger fut l'un des principaux motifs de l'expédition d'Algérie, où il s'agissait beaucoup plus de s'emparer d'une aussi riche proie que de venger un coup d'éventail... », relevait un auteur français en 1861

En fait, l'invasion de l'Algérie était déjà en préparation dès 1808. Le colonel Boutin fut dépêché à Alger dès les premières années du 19^e Siècle pour étudier l'endroit du débarquement. L'invasion fut suggérée avec insistance en 1817 par Clément-Tonnerre, ministre de la guerre, dans un rapport remis au roi. Celui-ci était axé essentiellement sur ses fabuleuses richesses de l'Algérie.

M. A. H.



CONSTANTINE

Des crédits R'fig au profit de près de 1.700 céréaliculteurs

La céréaliculture occupe aujourd'hui une place importante dans le programme de développement de l'agriculture en Algérie, les pouvoirs publics ayant mis en place une politique agricole visant à assurer la sécurité alimentaire, dans un contexte international qui a imposé de nouvelles règles en la matière, notamment depuis la crise sanitaire de la Covid-19.

Un total de 1.692 céréaliculteurs de la wilaya de Constantine a bénéficié au titre de la nouvelle saison agricole (2024-2025) de financement dans le cadre du crédit R'fig par la Banque



de l'agriculture et de développement rural (BADR), a-t-on appris hier du directeur du groupe régional d'exploitation de cet établissement financier, Salim Zeddani. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a indiqué que l'enveloppe financière consommée dans ce cadre, depuis le début du mois de

septembre dernier, date du lancement de la saison agricole, a atteint jusqu'à présent 2,383 milliards DA. Les dossiers déposés par les agriculteurs désireux bénéficier d'un financement dans le cadre de la filière céréales, a-t-il noté, ont été étudiés et validés par un comité spécialisé dans l'octroi du soutien fi-

nancier afin de leur permettre l'achat des engrais et des pesticides et tout ce qui concerne cette filière agricole.

Le nombre d'agriculteurs bénéficiaires de ce type de crédits a connu une hausse «légère» par rapport à la saison agricole précédente (1.613 dossiers), précisant que cette augmentation est due à l'organisation des campagnes de sensibilisation et des sorties sur le terrain organisées par le groupe régional relevant de la BADR, en étroite collaboration avec la Direction des services agricoles (DSA) et la Chambre

de l'agriculture (CA), entre autres, dans le but de se rapprocher des agriculteurs adhérent à cette filière.

A Constantine, la superficie agricole dédiée cette année à la filière céréalière est estimée à 91.546 ha, dont la majorité est concentrée, notamment dans les zones sud-est, nord et nord-ouest de la wilaya, à l'instar des communes d'Aïn Abid, de Zighoud Youcef et de Beni H'midene, selon la Direction des services agricoles (DSA).

Pour rappel, la production céréalière collectée au titre de la saison dernière 2023-2024 à travers 15 points de stockage relevant de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), est évaluée à 1,5 million de quintaux de blé dur, tendre et d'orge.

Concernant le crédit R'fig, plus de 199.600 agriculteurs ont bénéficié de ce type de crédit à taux bonifié durant la saison agricole 2023-2024 pour un montant global de 330 milliards de dinars, selon les chiffres de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR). Au moins 54% des crédits accordés ont bénéficié aux céréaliers, a précisé la même source

Rafika R./APS

RELIZANE

Une production prévisionnelle de plus 634.000 qx d'agrumes

La wilaya de Relizane prévoit une production de 634.395 q d'agrumes, toutes variétés confondues, à l'issue de la campagne de cueillette de cette essence fruitière, a-t-on appris de la Direction des services agricoles (DSA). Le chef de service organisation de la production et de l'appui technique, Fatma Besseghir, a précisé à l'APS que la campagne, lancée il y a deux semaines, cible une superficie de 4.691 ha, localisés principalement au niveau des deux périmètres irrigués du Bas-Chelif et de la Mina. Le taux de rendement escompté est de 135 q à l'hectare, a indiqué la même source, ajoutant que la majorité des verges agrumicoles de la wilaya se situent à Oued-Djemâa, El-Matmar, Ouarizane,

Sidi Khattab et Belacel, toutes connues pour leur haute productivité. En termes de volume de production, la thomson vient en tête des variétés, suivie de la clémentine, de la sanguine, ainsi que du citron, a indiqué la même responsable, faisant observer que l'agrumiculture occupe 17% de la superficie consacrée à l'arboriculture fruitière dans la région. Il convient de signaler que cette filière a été consolidée, ces dernières années, par la mise en terre de plants d'agrumes sur une superficie de 450 ha. La production agrumicole réalisée dans la wilaya de Relizane durant la saison écoulée (2023-2024) a dépassé les 60.000 q, a-t-on rappelé de même source.

APS

TISSEMSILT

Mise en service de projets d'approvisionnement en eau potable à Khemisti

Plusieurs projets d'approvisionnement en eau potable ont été récemment mis en service dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris, dimanche dernier, de la Direction des ressources en eau.

Le chef du service de l'eau potable au sein de cette direction, Ahmed Metane, a indiqué que le réseau d'eau potable a été mis en service au profit du douar Aïn Tahdharit et du village Sidi Mansour dans la

commune de Khemisti, bénéficiant ainsi à plus de 430 familles. Ce projet, réalisé en 10 mois, a nécessité une enveloppe financière dépassant les 144 millions de dinars, selon la même source.

Dans la même commune, un forage profond a été mis en service au village de Sidi Mansour, permettant l'approvisionnement en eau potable de plus de 250 familles après des travaux de réhabilitation,

a ajouté le même responsable. Le responsable a également fait part de l'inauguration d'une station de pompage d'eau potable au quartier 5-Juillet, suite à des travaux de réhabilitation ayant mobilisé un budget de plus de 38 millions de dinars. Ces projets visent à améliorer le service public d'approvisionnement en eau potable pour les habitants de la wilaya, a-t-on indiqué.

MÉDÉA

1,5 MILLIARD DE DA CONSACRÉS À LA MISE À NIVEAU DES STRUCTURES SPORTIVES

Une enveloppe financière d'un montant de 1,5 milliard de dinars a été dégagée au cours des trois dernières années pour la mise à niveau de stades communaux et la réalisation de terrains de sports de proximité à travers les communes de Médéa, a-t-on appris, dimanche dernier, auprès de la Direction des équipements publics, maître d'œuvre de ces projets. Une dotation budgétaire de plus de 772 millions de DA provenant du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales a été consacrée, entre 2022 et 2024, à la mise à niveau pour homologation de quinze stades communaux situés dans de nombreuses localités de la wilaya, a fait savoir le directeur local des équipements publics (DEP), Redouane Houas.

Les travaux de mise à niveau consistent en le revêtement des terrains de football en gazon synthétique, la réalisation du mur de clôture, l'aménagement des blocs vestiaires et les espaces extérieurs des sites de jeu, a-t-il détaillé.

Quatorze stades communaux sur les quinze ciblés ont été réceptionnés et mis à la disposition des clubs locaux, le dernier projet, localisé à Berrouaghia, est en cours d'exécution, a-t-il ajouté. Ces structures sportives sont localisées, entre autres, à El-Azzizia, Guelb El-Kebir, Ouzera, Ouamri, Ouled Antar, Souagui et Aïn-Boucif, a indiqué ce responsable. Par ailleurs, une enveloppe de 805 millions de DA a été injectée durant ces trois années pour la réalisation de douze terrains de sport de proximité, dont dix ont été achevés et livrés à la commune et deux autres situés à Robeia et Draâ-Smar sont en phase de réalisation, selon Houas. Parmi les communes bénéficiaires de ce projet, le DEP cite Mfatha, El-Aouinet, Maghraoua, Zoubiria, Tamesguida et Oum-Djellil.

L'économie italienne s'apprête à finir 2024 en beauté (Statistiques)

En dépit de l'endettement qui pèse encore sur les finances publiques, l'économie italienne confirme sa relance, en multipliant les signes selon lesquels elle est susceptible de finir l'année 2024 en beauté, tel que le confirment plusieurs indicateurs enregistrés depuis janvier dernier.



Lundi dernier, un nouveau bulletin de l'Istat (Institut italien des statistiques) a dévoilé une nouvelle évolution du marché du travail dans la péninsule, faisant ressortir une nouvelle baisse du taux de chômage qui a poursuivi sa baisse durant le mois d'octobre dernier.

Avec un nouveau recul de 0,2%, les personnes sans activité en Italie ne sont désormais que de 5,8% de l'ensemble de la population en âge de travailler, après avoir été de 6% durant le mois de septembre, selon les nouvelles données de l'organisme en charge des statistiques.

Par tranche d'âge, ce sont les demandeurs du premier emploi, soit sans expérience professionnelle, qui sont encore les plus touchés par le chômage, puisque le taux le plus élevé d'inactivité est enregistré auprès des jeunes de 15-

24 ans, en atteignant 17,7%, selon le nouveau bulletin de l'Istat. Néanmoins, bien qu'il demeure encore élevé par rapport aux autres catégories, il n'en demeure pas moins que le chômage a enregistré une baisse notable dans cette catégorie, puisqu'il recule de 1,1% durant le mois d'octobre par rapport au niveau de 18,8% qu'il a atteint en septembre, selon la même source.

Par sexe, le chômage des femmes a, lui aussi, poursuivi une tendance baissière, en reculant de 0,3% durant le même mois, pour atteindre 6,3%, après avoir été de 6,6% un mois auparavant, tandis que celui des hommes a reculé de 0,2%, en passant de 5,6% durant le mois de septembre à 5,4% en octobre dernier, précise le

même bulletin. Dans le détail, l'Istat précise que durant la même période mensuelle, le nombre de personnes qui ont été à la recherche d'un travail en octobre dernier, ayant atteint 58.000, a enregistré une baisse de 3,8% en octobre par rapport à septembre.

LA FRANCE LARGEMENT DISTANCÉE

Cependant, le même organisme indique que le taux d'emploi général de la population active sur le marché du travail italien a, quant à lui, connu une croissance de 0,1% en variation annuelle, pour atteindre le niveau de 62,5%.

En nombre, la frange de la population du pays en activité durant le mois d'octobre de cette année a dépassé le cap des 24 millions, enregistrant ainsi une augmentation de 363.000 par rapport au même mois de l'année précédente (2023).

Cette nouvelle baisse du taux de chômage confirme ainsi celle enregistrée durant la période d'août-septembre de cette année, où il a été de 6,2%, alors que durant la même période, le nombre de demandeurs d'emploi a reculé de 46.000 et le nombre de personnes en activité à, en revanche, augmenté de 494.000, selon les statistiques de l'Istat.

Ahmed A.

Feu vert pour l'exportation des produits de la pêche égyptiens vers l'UE

Pour la première fois depuis 2021, l'Égypte va de nouveau pouvoir reprendre ses exportations en produits de la pêche vers les pays faisant partie de l'Union européenne, et ce, après une interruption qui a donc duré plus de trois ans. C'est ce que vient d'indiquer dimanche dernier le premier responsable de l'Autorité égyptienne de protection et de développement des lacs et des ressources halieutiques, Al-Hussein Farahat, dans un communiqué rendu public à cette occasion.

«La réponse positive de la mission d'inspection européenne qui a eu lieu du 27 mai au 7 juin 2024 a ouvert la porte à l'exportation des produits égyptiens de la pêche sur les marchés européens dans les prochains jours», a souligné le responsable de l'instance égyptienne dans son communiqué, qui a été publié par le Conseil des ministres égyptien. A cet égard, il y a lieu de noter que la décision de suspendre les exportations égyptiennes de produits de la pêche vers les 27 avait été prise au mois de mai 2021, à la suite du processus d'examen mené par une délégation de l'Union européenne sur les produits issus du secteur de la pêche et des ressources halieutiques du pays nord-africain. Pour motiver sa décision, l'Union européenne avait mentionné dans son rapport de l'époque que «l'Égypte avait échoué à

satisfaire son système de suivi des produits de la pêche ainsi que l'identification et le contrôle des espèces, conformément aux exigences de l'UE». En conséquence, cette décision a entraîné d'énormes pertes pour les exportateurs égyptiens intervenant dans le secteur de la pêche, mais aussi pour l'économie du pays durant la période allant du mois de mai 2021 jusqu'à la fin de l'année en cours.

«Après des efforts acharnés qui ont duré trois ans, la mission d'inspection est venue en mai dernier et a examiné toutes les activités de surveillance et de contrôle de la chaîne de production de poisson menées par l'Autorité. Elle a également vérifié que l'intégration de ces activités garantissait la qualité et la sécurité des exportations de la pêche égyptienne», poursuit encore l'Autorité égyptienne de protection et de développement des lacs et des ressources halieutiques dans son communiqué.

En outre, il est à noter qu'au même titre que l'agriculture ou le tourisme, le secteur de la pêche joue un rôle important dans l'économie égyptienne et contribue d'une manière significative à la croissance du PIB (produit intérieur brut), avec une production annuelle totale de poisson dans le pays qui a atteint durant l'année précédente près de 2,3 millions de tonnes.

CHYPRE : VERS UNE CROISSANCE DE 3,6% EN 2024

La croissance du PIB (produit intérieur brut) de Chypre devrait atteindre un niveau de 3,6% d'ici à la fin de l'année en cours, tel qu'il ressort du nouveau rapport de la Commission européenne sur les perspectives économiques de l'UE, publié la semaine précédente. Selon les estimations des analystes de la Commission européenne, parmi les secteurs d'activité qui boostent actuellement l'économie de l'île, il y a notamment le commerce des véhicules hybrides (thermiques/électriques) qui ont enregistré une augmentation hors du commun de 37% durant la seule période allant du mois de janvier de cette année au mois d'octobre dernier. Cependant, le gouvernement chypriote a annoncé, de son côté, le développement de nouvelles branches d'activité, dont principalement la réalisation de nouvelles usines de dessalement pour en finir avec les contraintes entraînées par les pénuries d'eau, qui, faut-il le rappeler, représentent un réel obstacle pour les secteurs économiques stratégiques, comme le tourisme et l'agriculture dans l'île.

Dans le secteur énergétique, le ministre chypriote de l'Energie, Giorgos Papanastasiou, a annoncé, en novembre dernier, que le pays n'excluait pas l'attribution de nouvelles licences pour l'exploration offshore de gaz naturel dans les zones maritimes de l'île.



L'AG de l'ONU appelle l'entité sioniste à se retirer du Golan syrien

Engagée dans un conflit interminable contre la Syrie, l'entité sioniste occupe illégalement le Golan syrien, en plus de sa guerre génocidaire contre le peuple palestinien qu'elle veut priver de sa terre en étendant ses colonies dans les territoires devant accueillir le futur Etat palestinien aux frontières de 1967.

L'entité sioniste doit se retirer du Golan syrien, qu'elle occupe depuis 1967, selon la résolution votée dans la nuit de mardi à hier par l'Assemblée générale de l'ONU, a indiqué un communiqué de l'ONU. Quelque 97 membres de l'AG de l'ONU ont voté en faveur de la résolution lors du vote mardi, a annoncé le site de l'information de l'ONU dans un message publié sur les réseaux sociaux. Selon les auteurs de cette résolution, l'occupation sioniste du Golan syrien constitue «une violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies et de l'Assemblée générale des Nations unies», affirmant être «profondément préoccupés». La résolution déclare aussi que les activités de colonisation et de construction menées par l'entité sioniste sur le plateau du Golan syrien sont «illégalles» et qu'elles «continuent de violer la résolution 497 du Conseil de sécurité, adoptée en 1981». Ce n'est pas la pre-



mière fois que l'AG de l'ONU appelle l'entité sioniste à retirer ses troupes de ce plateau. Le mois dernier, l'ONU avait appelé l'entité sioniste à se conformer aux résolutions relatives au Golan syrien occupé, en particulier la résolution 497 de 1981, qui affirme que l'imposition par l'entité sioniste de ses lois, de sa juridiction et de son administration sur le Golan syrien occupé «est nulle et non avenue et n'a aucun effet juridique international». Cet énième appel a été lancé, rappelle-t-on, lors de l'adoption en novembre dernier par la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (4e Commission) de l'Assemblée générale de la résolution intitulée «Le Golan syrien occupé», qui a été soutenue par une majorité écrasante, représentée par 152 pays votant en faveur

de la résolution. Durant la même journée de mardi, l'AG de l'ONU a voté aussi deux autres résolutions concernant la Palestine occupée, a rapporté l'agence de presse Wafa. La première résolution, «Résolution pour le règlement de la question palestinienne par des moyens pacifiques», a été approuvée par 157 voix pour. Huit ont voté contre et sept se sont abstenues. La deuxième résolution, concernant «le Bureau des droits des Palestiniens au secrétariat général», a été approuvée par 101 pays. 27 pays ont voté contre et 42 autres se sont abstenus. «La paix et la sécurité au Moyen-Orient ne peuvent être réalisées par la force

ou l'occupation, mais uniquement par le dialogue, la reconnaissance mutuelle et l'engagement en faveur d'une solution juste, globale et durable fondée sur le droit international», a déclaré dans son intervention le président de l'AG de l'ONU, Philomone Yang, reppelant que seule la solution à deux Etats est acceptable pour en finir définitivement avec ce conflit qui a privé des millions de Palestiniens de leur terre et pays, et pris en otage ceux qui sont restés dans une interminable guerre armée à forces inégales. «Seul chemin vers une paix durable», a estimé Yang, notant qu'«après plus d'un an de guerre et de souffrance, la réalisation de cette vision est plus urgente que ja-

mais», en référence à l'agression génocidaire en cours contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023. «La solution à deux Etats, envisagée pour la première fois par la résolution 181 de l'Assemblée générale, adoptée il y a 77 ans, reste hors de portée.» Il a décrit la poursuite du déni de l'Etat palestinien comme «un prolongement de la violence et du désespoir», soulignant que la solution à deux Etats «est un cadre politique et une nécessité morale». Concernant la situation désastreuse dans la bande de Ghaza, Yang a appelé à «un cessez-le-feu immédiat». De son côté, le représentant permanent de l'Etat de Palestine auprès des Nations unies, Riyad Mansour, a déclaré que le peuple palestinien «fait face à des tentatives continues de destruction depuis plus d'un an», notant que «la question de la Palestine est à l'ordre du jour des Nations unies depuis sa création, et elle reste le test le plus important de l'existence d'un système international fondé sur le droit». «C'est une question de peuple privé de ses droits, qui se trouve au cœur de la Charte des Nations unies», a-t-il rappelé, ajoutant que «la solidarité avec le peuple palestinien doit se traduire par cette action décisive en faveur du droit international».

Sophia R./APS

Les déplacements forcés devraient s'aggraver en 2025 (HCR)

Les Nations unies ont averti, mardi dernier, que les niveaux déjà sans précédent de déplacements forcés risquaient de s'aggraver en 2025, alors que les conflits et les catastrophes poussent toujours plus de personnes à fuir leurs foyers. «Nous vivons dans un monde ravagé par des conflits violents, dont on ne voit pas le bout, qui brisent des vies et poussent les gens à fuir désespérément en quête de sécurité», a déploré le chef de l'agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Filippo Grandi, dans un communiqué. Le HCR cherche à obtenir 10,25 milliards de dollars l'année prochaine pour faire face aux crises qui s'intensifient. Une conférence des donateurs à Genève a permis de récolter, mardi dernier, 1,14 milliard de dollars de promesses gouvernementales - les engagements du secteur privé portant le total des promesses à 1,5 milliard de dollars. «Le soutien résolu aux réfugiés et autres personnes déplacées de

force manifesté aujourd'hui résonne comme un indispensable message de solidarité et d'humanité», a salué Filippo Grandi. «Les promesses faites sont autant d'engagements à sauver des vies, rendre leur dignité et donner de l'espoir à des millions de personnes.» Selon le HCR, les déplacements forcés atteignent des «niveaux sans précédent», avec environ 123 millions de personnes déplacées dans le monde. Plus de 139 millions de personnes déplacées de force pourraient avoir besoin de la protection et de l'assistance du HCR l'année prochaine, en raison de «l'aggravation des conflits, l'intensification des catastrophes naturelles et des crises en cours», a estimé l'agence. «Les solutions durables restent, toutefois, inaccessibles pour beaucoup. Les réfugiés le sont en moyenne pendant 20 ans avant de retrouver leur foyer et la plupart des déplacés internes pendant plus d'une décennie», a-t-elle expliqué.

Les sous-traitants européens impactés par la crise de l'automobile

L'Europe est à un tournant décisif. Pour certains analystes, la crise du secteur automobile est inévitable, mais elle pourrait être l'occasion d'un renouveau. Cependant, pour de nombreux travailleurs et sous-traitants, cette mutation pourrait se traduire par des pertes d'emplois massives et un affaiblissement du tissu industriel européen.



L'Europe est secouée par une série d'annonces de fermeture d'usines dans le secteur automobile. Après des géants comme Ford, Volkswagen et Michelin, c'est tout un réseau de sous-traitants européens qui se retrouve plongé dans la tourmente. Ce déclin s'explique par un double choc : la transition énergétique nécessaire à la décarbonation des véhicules et la montée en puissance de la concurrence chinoise, qui a pris de l'avance sur le marché des véhicules électriques. Les constructeurs européens, notamment les firmes allemandes, n'ont pas su anticiper cette transition, malgré des marges bénéficiaires élevées pendant plusieurs années. Les fermetures récentes témoignent d'une situation inquiétante pour l'industrie automobile européenne. Derrière les noms emblématiques des grands constructeurs, ce sont des milliers de petites entreprises, souvent des sous-traitants, qui sont durement touchées par la crise. Ce phénomène est exacerbé par la guerre commerciale qui s'intensifie, notamment avec les États-Unis et la Chine, et par une stagnation du marché automobile européen. Pour Elvire Fabry, économiste spécialisée dans l'industrie automobile, les constructeurs européens subissent un «double choc». D'un côté, la pression des politiques environnementales les pousse à se tourner vers des véhicules électriques, obligeant une reconversion massive de leurs usines et de leurs infrastructures. De l'autre, la concurrence de la Chine est devenue de plus en plus écrasante. «La Chine a pris une avance décisive dans le domaine des véhicules électriques, alors que les constructeurs européens ont tardé à se réorienter», explique-t-elle. Effectivement, si les constructeurs européens, en particulier les Allemands, ont dominé le marché des moteurs thermiques pendant des décennies, ils ont longtemps sous-estimé la transition vers l'électrique. Marie Krpata,

chercheuse à l'IFRI, souligne que «les constructeurs allemands ont beaucoup retardé cette transition, en partie à cause du lobbying industriel et de leur dépendance au marché chinois pour leurs moteurs thermiques». Mais la Chine, avec ses investissements massifs dans les technologies électriques, a rapidement transformé son marché intérieur, et désormais les constructeurs chinois, ainsi que Tesla, sont largement en avance sur leurs homologues européens. Le secteur automobile européen se trouve également en proie à une stagnation des marchés traditionnels. En Europe, la baisse des subventions pour l'achat de véhicules électriques, combinée à l'incertitude politique liée aux interdictions de ventes de véhicules thermiques prévues pour 2035, a freiné la croissance. Parallèlement, la guerre commerciale menée par l'ancien président Donald Trump, qui envisage des droits de douane supplémentaires sur les produits européens, complique encore la donne. «Les États-Unis ferment progressivement leur marché aux producteurs

européens, qui s'appuyaient sur des sites de production au Mexique pour bénéficier de coûts de main-d'œuvre plus bas et d'un accès facilité au marché américain», indique Fabry. **DES MARGES RECORD, MAIS UNE CRISE STRUCTURELLE** Malgré cette situation alarmante, certains économistes tempèrent l'idée d'une crise purement conjoncturelle. Tommaso Pardi, économiste spécialisé, estime que la crise actuelle est avant tout le résultat d'un choix politique. «Les marges des constructeurs européens n'ont jamais été aussi élevées, et leurs profits ont atteint des niveaux records ces dernières années. Cependant, le marché s'est stabilisé et la période exceptionnelle qui a suivi la pandémie semble désormais derrière nous», note-t-il. Pour Pardi, la question centrale est de savoir si l'industrie européenne parviendra à regagner les parts de marché perdues face aux géants chinois ou si elle choisira de se retirer progressivement. En attendant, les fermetures d'usines continuent de s'accélérer en Europe.

Les syndicats et les pouvoirs publics sont sur le qui-vive, interrogeant la viabilité d'un modèle industriel qui peine à se réinventer face à la rapidité d'adaptation des constructeurs chinois et de Tesla. «Les firmes chinoises sont intégrées de manière beaucoup plus efficace, avec des chaînes de production optimisées et des coûts bien plus compétitifs», rappelle Krpata. Ces facteurs ont permis aux constructeurs chinois de capturer près de 90% de leur marché domestique, amputant ainsi une part essentielle de débouchés pour les Européens. Dans ce contexte, l'industrie automobile européenne se trouve à un carrefour décisif. Face à une concurrence chinoise implacable et à des défis internes liés à la transition énergétique, la question reste de savoir si les géants européens réussiront à se réinventer à temps. Les fermetures d'usines ne sont que le symptôme d'une crise structurelle profonde, née d'un manque d'anticipation et de la lenteur à s'adapter aux nouvelles réalités du marché mondial. **F. B.**

RD CONGO : AU MOINS 9 MORTS DANS UNE NOUVELLE ATTAQUE DES REBELLES ADF

Au moins neuf personnes ont été tuées mardi dans une nouvelle attaque des Forces démocratiques alliées (ADF) à Tenambo, près de Oicha, chef-lieu du territoire de Beni (Nord-Kivu). «Au moins 9 personnes ont été tuées et une dizaine de maisons incendiées. Jusque-là, trois civils sont portés disparus et les recherches se poursuivent pour retrouver d'éventuels survivants. La population est sous le chocet les gens tombent dans le désespoir», a déclaré, hier, le chef-adjoint de la commune de Oicha, Kambale Kibwana Jean. «Toutes les dispositions sont prises pour traquer le groupe auteur de ce crime», a indiqué le colonel Mak Hazukay, porte-parole des opérations Sokola-i des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC). Il appelle, toutefois, «la population à la vigilance». Cette attaque intervient deux jours après une autre perpétrée par les ADF dans la localité de Totolito, au PK 20 sur la route Mbau-Kamango où ils ont tué au moins 14 civils. Il s'agit d'une résurgence d'attaque après des mois d'accalmie, selon les autorités locales.

APS

L'ACEA PLAIDE POUR DES PLANS PLURIANNUELS AFIN DE SAUVER L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

L'industrie automobile européenne, déterminée à atteindre l'objectif de neutralité climatique de l'Union européenne d'ici à 2050, se trouve à un carrefour crucial. Alors que la transition vers une mobilité zéro émission semble inévitable, les constructeurs européens sont confrontés à des obstacles de taille à l'approche de 2025. La faible demande en véhicules électriques à batterie et la détérioration du climat économique mettent en péril les objectifs de réduction des émissions de CO2. Dans ce contexte, l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA) appelle à une action décisive des États

membres de l'UE pour alléger la pression liée à la mise en conformité avec les normes environnementales. Lors de son dernier conseil compétitivité, l'ACEA a souligné «la nécessité d'un soutien urgent pour éviter une crise dans le secteur». Sigrid de Vries, la directrice générale de l'ACEA, a insisté sur le fait que «les constructeurs automobiles européens supportent seuls le fardeau de cette transformation». «Les facteurs indépendants de leur volonté, comme une infrastructure de recharge inadéquate et des incitations à l'achat insuffisantes, entravent considérablement leurs efforts», a-t-elle déclaré. Pour elle, «il

est impératif que les États membres de l'UE surmontent leurs divergences et trouvent un consensus pour alléger les coûts de mise en conformité, particulièrement en 2025, année charnière pour la réduction des émissions de CO2». La transition vers des véhicules électriques à batterie reste un enjeu complexe pour les constructeurs européens, dont la production doit s'adapter à une demande encore insuffisante. L'ACEA plaide donc pour «l'introduction de mécanismes plus souples», comme «l'adoption de périodes de conformité pluriannuelles» et «la possibilité d'emprunter ou de mettre en réserve des crédits CO2 sur

plusieurs années». Ces mesures permettraient aux entreprises de mieux gérer les coûts liés à la transition tout en continuant à respecter les engagements climatiques de l'UE. À moins de trois ans des objectifs de 2025, l'industrie automobile européenne doit trouver un équilibre fragile entre les impératifs de transformation verte et la nécessité de maintenir sa compétitivité. L'ACEA a réaffirmé que «tout en allégeant les contraintes immédiates, il est essentiel de continuer à avancer sur la voie de la mobilité verte pour assurer la résilience du secteur à long terme». **F. B.**

LA VOIE D'ALGÉRIE

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Edité par la Sarl
Chrome Communication

ADMINISTRATION

administration@lavoiedalgerie.dz

Directrice générale/Gérante :

Saida Azzouz

saidaazzouz@lavoiedalgerie.dz

Directeur de la publication

Lyès Menacer

lyesmenacer@lavoiedalgerie.dz

Directrice de la rédaction

Rabah Nadri

redaction@lavoiedalgerie.dz

Directeur technique

Kamal Allalou

pao@lavoiedalgerie.dz

Infographiste

Imane Bouassel

Siège social :

02 Rue Farid Zouïèche,

Maison de la Presse Kouba 16008– Alger

Tél. :/Fax : +213 023 709 668

E-mail : lavoiedalgerie@gmail.com

Pour votre PUBLICITÉ, s'adresser à :

Régie publicitaire : 023 709 668

Mobile : 0561 982 772

(publicite@lavoiedalgerie.dz)

Pour votre COURRIER

coordination@lavoiedalgerie.dz

IMPRESSION
Société d'Impression
d'Alger (SLA)DIFFUSION
Chrome communication
(diffusion@lavoiedalgerie.dz)

Le président de la République distingue les élites sportives nationales militaires

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a distingué les élites sportives nationales militaires ayant participé aux Jeux africains militaires à Abuja (Nigeria), lors d'une cérémonie qu'il a présidée, hier, au Palais du peuple (Alger). Dans son allocution, le général d'armée Saïd Chanegriha a précisé que les résultats «exceptionnels et sans précédent» obtenus par les élites sportives militaires avaient «permis à notre pays de décrocher la deuxième place au classement général après le pays organisateur», soulignant que «l'Armée nationale populaire considère le sport comme une partie intégrante de la préparation au combat de ses membres et de son programme de formation». «Nous avons veillé au sein de l'Armée nationale populaire, conformément aux orientations du président de la République, à mettre à disposition toutes les ressources matérielles et humaines nécessaires au développement du sport militaire, d'où les résultats honorables obtenus dans ce domaine aux niveaux continental et international», a-t-il soutenu. Et d'ajouter que les efforts déployés «tendent à former une armée professionnelle attachée aux valeurs et aux constantes nationales puisées dans le riche héritage de notre glorieuse Révolution et de notre illustre histoire».

Le président de la République avait félicité ces élites sportives suite à la deuxième place qu'elles ont décrochée au niveau africain avec 96 médailles, dont 53 en or. «Un résultat qui reflète le haut niveau et le professionnalisme de notre élite militaire, ainsi que le niveau de la formation dont bénéficient tous les membres de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, dans les différentes armes», avait écrit le président de la République dans son message de félicitations.

R. N./APS

Le henné inscrit sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), a annoncé, mardi dernier, avoir validé le dossier arabe commun «Le henné : rituels, pratiques sociales et esthétique», pour son inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, une pratique culturelle qu'elle partage avec de nombreux pays du monde arabe et qui a toujours été liée à la femme à travers les temps et aux occasions religieuses et sociales tels que l'Aïd, le mariage, la circoncision et autres, ajoute le communiqué.

APS

Geely Algérie, l'un des principaux acteurs du marché automobile local, fait face à une situation difficile concernant la livraison des véhicules pour l'année 2023. L'entreprise a officiellement reconnu des retards imprévus qui affectent plusieurs clients ayant réservé leurs voitures, en raison des «difficultés» qu'elle rencontre, selon un communiqué rendu public hier par la marque chinoise.

En effet, dans son communiqué, Geely Algérie a tenu à rassurer ses clients sur sa totale «transparence» et sur

«les mesures prises pour résoudre cette situation». L'entreprise indique qu'elle collabore «activement avec les autorités compétentes et les ministères concernés pour débloquer la situation» pour s'approvisionner et livrer ces véhicules. «Geely Algérie reste déterminée à respecter ses engagements et travaille en étroite collaboration avec les autorités pour accélérer les procédures», a déclaré la marque qui décline deux solutions principales à ses clients concernés par les retards de livraison.

«LA FACE CACHÉE DE LA COMMUNE », D'ALLAOUA MOUHOUBI
PARU AUX ÉDITIONS EL QOBIA

Immersion dans la gestion de la collectivité locale

Voilà un titre qui attise la curiosité. Le sous-titre précise cependant clairement que c'est l'administration de la commune dans ses différentes parties : réalités et perspectives. L'auteur, Allaoua Mouhoubi, enseignant d'économie à la retraite et ancien élu local dans la wilaya de Béjaïa, a-t-il tenu à écrire une trilogie après ses deux premiers romans successifs intitulés « Attentat à la probité » et « La lettre anonyme » ? Le style du troisième ouvrage s'apparente toutefois beaucoup plus à un essai : un ouvrage inédit par le sujet rarement abordé, celui de l'administration de la commune incarnée par le secrétaire général. D'emblée, l'auteur pose la question de savoir si ce fonctionnaire supérieur de l'Etat est un « oracle ou obstacle ? » et cherche à identifier les ressorts pouvant justifier un comportement contraire aux prescriptions statutaires. Avec un titre inhabituel « Comment dysfonctionne la commune ? », dans son livre, l'auteur révèle les insuffisances de l'administration et les anomalies dans tous les domaines de la gestion. Pour ce faire, il fait parler un vieux citadin qui observe la commune à partir de l'extérieur et exprime sa grande désillusion, jusqu'à regretter l'ère du parti unique. Une occasion pour l'auteur de faire une digression sur l'avènement du pluralisme et la démocratie locale. Il fait également intervenir un jeune fonctionnaire qui est intrigué par les nombreux dysfonctionnements constatés dans tous les secteurs : le budget, la comptabilité, les marchés publics, la gestion du patrimoine, les ressources humaines, l'urbanisme et la gestion des déchets ménagers...dans ce livre, l'élu communal est



L'auteur, Allaoua Mouhoubi, est titulaire du diplôme d'ingénieur économique de l'École des HEC (Hauts Études Commerciales) de Liège et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université de Liège Belgique. Il a enseigné à l'université de Béjaïa comme chargé de cours de contrôle de gestion et a assuré, durant plusieurs années, la responsabilité des finances, en qualité d'élu, à la commune de Béjaïa.

Le sommaire des romans : « Attentat à la probité » et « La lettre anonyme », Allaoua Mouhoubi, traduites entre elles et avec un livre regroupé et sous le même titre : « La face cachée de la commune ».

Un ouvrage : « La face cachée de la commune », édité par le sujet concerné, celui de l'administration communale, sous le titre « Comment dysfonctionne la commune ? ».

« Comment dysfonctionne la commune ? » : un ouvrage qui expose des problèmes aussi réalistes qu'insolites, tels l'absence de planification.

« Comment dysfonctionne la commune ? » : un ouvrage qui expose des problèmes aussi réalistes, celui de l'absence à l'écrit des comptes de la commune, celui de la gestion des déchets ménagers.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.

Un livre de réflexion qui lance la réflexion et le débat sur une face cachée de la commune.



gramme de développement à moyen terme et de conseil en matière de faisabilité juridique et financière des projets. Les modalités de son recrutement seraient ouvertes aux diplômés de grandes écoles et des universités compte tenu du transfert à la commune des paramètres de performance fixés par la nouvelle loi sur la comptabilité publique. En effet, celle-ci oblige désormais à la tenue de la comptabilité des coûts et du contrôle interne. Il définit également les critères d'évaluation de son action ainsi que les termes d'une charte de déontologie à respecter. De la même manière, l'essai tente une ébauche d'un nouveau profil de l'élu communal qui s'adapterait à celui du directeur général en supprimant les dysfonctionnements constatés tout au long de l'expérience. C'est le cas, notamment, de la superposition des postes de vice-présidents aux fonctions opérationnelles qui conduit à la fabrication d'un d'élu « chef de service » ou « technicien », nuisible au fonctionnement normal de la commune. En somme, un livre original qui peut susciter et lancer le débat utile sur l'administration et la gestion de la commune, à l'aune de la révision de la loi sur la commune et la wilaya.

Mahmoud Aït-Braham

GEELY PROPOSE DES SOLUTIONS SUITE AUX RETARDS DE LIVRAISON DES VÉHICULES 2023

Geely Algérie, l'un des principaux acteurs du marché automobile local, fait face à une situation difficile concernant la livraison des véhicules pour l'année 2023. L'entreprise a officiellement reconnu des retards imprévus qui affectent plusieurs clients ayant réservé leurs voitures, en raison des «difficultés» qu'elle rencontre, selon un communiqué rendu public hier par la marque chinoise.

En effet, dans son communiqué, Geely Algérie a tenu à rassurer ses clients sur sa totale «transparence» et sur

«les mesures prises pour résoudre cette situation». L'entreprise indique qu'elle collabore «activement avec les autorités compétentes et les ministères concernés pour débloquer la situation» pour s'approvisionner et livrer ces véhicules. «Geely Algérie reste déterminée à respecter ses engagements et travaille en étroite collaboration avec les autorités pour accélérer les procédures», a déclaré la marque qui décline deux solutions principales à ses clients concernés par les retards de livraison.

Dans ce sens, Geely Algérie a confirmé qu'elle était prête à procéder au remboursement intégral des avances versées par les clients, pour ceux qui choisissent d'annuler leur commande en raison de ces délais prolongés, comme elle propose également de signer un document à l'amiable avec chaque client, fixant de nouveaux délais de livraison, tout en garantissant une communication continue sur l'état d'avancement des commandes. Geely Algérie a également rappelé son «engagement envers les exigences du cahier des charges 22-383 du 17 novem-

bre 2022», une réglementation clé qui régit les pratiques du secteur automobile en Algérie, soulignant qu'elle continue de «privilégier la satisfaction de ses clients» et qu'elle œuvre pour «maintenir la confiance qui lui est accordée». «Nous faisons preuve de transparence totale et nous nous engageons à fournir des informations régulières à nos clients tout au long du processus. Nous sommes convaincus que cette situation sera résolue de manière rapide et efficace», a ajouté la marque.

F. B.